

(Traduction.—Le Seigneur est loin du méchant, mais les prières du juste seront exaucées.)

Au-dessus de la porte de l'entrée:—*Planctus Magnus in Israel*. Mac. i. 26.  
(Traduction.—Il y avait beaucoup de pleurs en Israël.)

Le service a été célébré ce matin par les Ecclésiastiques Français; mais le clergé, tous les ordres religieux, tous les magistrats des villes, ont assisté à la cérémonie, avec un zèle qui mérite notre reconnaissance la plus vive.

Après la Messe, le Prince de Condé s'est levé, et a parlé aux Français qui étaient présents en ces termes :

“ C'est dans l'amertume de nos cœurs, Messieurs, que nous venons de rendre le dernier hommage que le plus profond respect, et l'attachement le plus illimité pour l'infortuné Louis XVI, nous ont prescrit de rendre à sa mémoire.

“ Si notre attachement et notre fidélité inébranlables n'ont pu le sauver des horreurs de son destin, nous l'avons au moins, suivi à sa tombe, où le plus atroce des crimes a précipité le plus malheureux des Rois. La douleur, quelque soit sa durée, ne tarira jamais la source de nos larmes, et tout homme de bien et sensible doit être affligé d'avoir à déplorer en même tems la perte de son Roi et les crimes de sa patrie.

“ Mais vous savez, Messieurs, que c'est une maxime en France, que le Roi ne meure jamais. Puisse le Ciel préserver des dangers qui le menacent, ce précieux enfant, qui né pour vivre heureux, n'a encore rien connu de la vie que le malheur d'être né ! Mais quel que soit le sort qui l'attend, il ne peut être qu'agréable au Seigneur qu'il meure au pied de son autel (comme il est de coutume en France) Cédons à la première émotion de notre ancien attachement pour nos Rois, et à ces vœux ardents qui forment la substance de notre loyauté à notre Légitime souverain. Le Roi est mort, Messieurs, Le Roi est mort—Vive le Roi!!!”

Le cri fut répété par toute la Noblesse, qui avec la plus grande sympathie avait entendu l'adresse, et l'antienne “ Dieu Sauve le Roi”.

Le service continuera neuf jours, nuit et matin. Neuf Gentilshommes de la Garde doivent rester près de la voute, et durant ce tems là, il y aura deux prêtres constamment en prières.

#### *Procédés de la Convention Nationale de France.*

Le 1er de Février, 10 jours après la mort de Louis XVI, la Convention a passé un décret de guerre contre l'Angleterre et la Hollande. Les principales raisons données pour la déclaration de guerre contre l'Angleterre, et auxquelles le Lord Grenville a particulièrement répondu dans son discours en Parlement le 12 du même mois, sont,

1. Le refus de l'Angleterre de correspondre avec l'Ambassadeur de France.
2. Le refus de reconnaître les pouvoirs de la Convention.
3. L'arrêt de l'exportation du bled &c. en France.
4. La prohibition de la circulation des Assignats.
5. L'Acte du Parlement relatif aux étrangers.
6. L'Augmentation des forces terrestres et maritimes de la G. Bretagne.
7. L'Interruption des opérations de la France dans les Pais Bas.
8. Avoir ordonné à l'Ambassadeur Français de sortir de la Grande Bretagne.